



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

police municipale

Question écrite n° 109370

### Texte de la question

M. Guy Geoffroy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les dispositions de la loi LOPPSI 2, s'agissant du nouveau statut d'agent de police judiciaire du directeur de police municipale. Cette réforme vise à lui permettre de seconder dans ses missions l'officier de police judiciaire de circonscription. Au vu du nombre peu important de personnel à ce grade et dans le cadre de l'uniformisation des missions dévolues aux polices municipales, il lui demande si une extension de cette attribution aux chefs de police municipale pourrait être envisagée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Geoffroy](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109370

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 24 mai 2011, page 5324

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)